

de la Cellule de l'Education Nationale se sont entendus sur ce qui suit :

- a- Le montant de prêts que l'on obtient ne suffit généralement pas pour consommer tout son objet. Il faudrait donc que le Gouvernement consente à majorer ce montant.
- b- Lors du vote du budget, il faudrait que le Gouvernement tienne compte de l'effectif de chaque département.
- c- Pour pouvoir majorer le montant de prêts pour construction pour les agents de l'Education Nationale, il faudrait que le Ministre de l'Education Nationale en collaboration avec celui des Finances acquiesce à donner des avances annuelles sur traitement à plusieurs enseignants pour dégonfler l'effectif des demandes de prêts pour construction.

6. Rapports des commissions des Sports et de fonds de solidarité.

6.1. Commission des Sports.

Le Responsable de la Commission, Militant RUGINA, souligne que l'organisation des activités sportives de foot-ball, de volley-ball, de basket-ball et de Natation est entravée par le manque de moyens de transports des joueurs du bureau au terrain de jeu et vice-versa et de l'équipement y relatif. Pour le premier handicap, le militant Ministre suggère l'aménagement des terrains de jeu de volley-ball et de basket-ball, derrière le nouveau bâtiment de l'Education Nationale.

Pour le foot-ball, on mettra à disposition des joueurs un véhicule afin de pouvoir utiliser les terrains des écoles secondaires des environs de la ville. Pour le second handicap, le Militant RWABUHAYA, membre de la commission, signale l'état d'avancement de la requête de demande d'équipement adressée au Ministre de la Jeunesse et des Sports. Comme l'étude de ce dossier est très avancée, il est des plus probables que l'on obtiendra cet équipement au courant de ce trimestre. Après ce rapport, le militant Ministre signale que l'on jouera, chacun selon ses goûts, tous les après-midi de mercredi comme cela se fait dans les autres Ministères.

6.2. Commission du fonds de solidarité.

Au cours de la précédente réunion de la Cellule, il a été créé une commission de fonds de solidarité chargée d'étudier les modalités de fonctionnement de ce fonds. La commission confirme le principe d'établissement de ce fonds de solidarité au sein de la Cellule de l'Education Nationale. Pour faciliter son organisation, la commission trouve indispensable de le localiser au sein de chaque service de l'Education Nationale. En d'autres mots, chaque service ouvrirait un compte appelé "Fonds de solidarité" qui serait volontairement alimenté mensuellement ou trimestriellement par les fonctionnaires et travailleurs de service concerné. Chaque service se doterait alors d'un comité de 3 personnes de gestion de ce fonds.

qui nous a dit?

Après l'écoute de ce rapport, le Militant Ministre donne un aperçu d'organisation de ce fonds dans plusieurs autres Ministères. Dans la suite, des discussions animées sont nées entre les militants de la Cellule. En définitive, la Cellule de l'Education Nationale maintient et adopte le principe de la création d'un fonds de solidarité centralisé. L'alimentation sera volontairement faite par chaque fonctionnaire ou travailleurs du Ministère. Avant le démarrage, la commission doit mettre sur pied des structures organisationnelles et des modalités de fonctionnement de ce fonds dans les meilleurs délais.

7. Les questions diverses.

Un militant trouve indispensable d'installer un dispensaire à Kacyiru tout en attendant l'exécution du projet d'y construire un hôpital.

Le Militant Ministre consent à présenter cette question à son collègue, Ministre de la Santé Publique. Une militante trouve nécessaire que les projets des textes à soumettre à la dactylographie soient exempts de ~~retouches~~ afin que les dactylographes ne tapent que ce qui est définitif. Le fait de taper 2 ou 3 fois un même texte changé à quelques mots près, est énervant. En réponse à cette question, la cellule a marqué accord à cette suggestion et les chefs de service ont été invités à en assurer l'exécution.

Dans le même ordre d'idées, il s'adresse aux dactylographes qui ne savent pas taper ou qui ne tapent pas vite qu'un concours de sélection serait organisé à leur intention s'il n'y aurait pas amélioration de leur part.

Un autre militant demande au militant Ministre s'il ne peut pas intervenir auprès de son collègue, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage afin d'octroyer aux fonctionnaires des départements installés à Kacyiru des parcelles pour construction des maisons d'habitation dans les quartiers proches de Kacyiru.

Le Militant Ministre, tout en retenant la question pour suite appropriée, souligne que l'octroi des parcelles ne dépend pas uniquement du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, mais surtout de la politique gouvernementale en matière d'urbanisme: il est possible que le quartier des logements modestes n'est pas prévu tout près du Ministère de l'Education Nationale.

A propos de l'Umuganda, un militant fait observer que lorsqu'il y a empêchement du Ministre et du Secrétaire Général à la fois, beaucoup de militants manifestent une certaine nonchalance et un manque d'assiduité dans l'Umuganda.

Le Militant Ministre retorque qu'il ne peut y avoir absence d'autorité.

Lorsque le Ministre et le Secrétaire Général sont retenus par d'autres fonctions urgentes, fait rare, le Directeur Général le plus ancien prend la relève de l'autorité.

Un autre militant souhaite la prévision et la nomination au niveau de chaque département, d'un responsable immédiat de la gestion des véhicules de l'Etat afin d'éviter certains problèmes liés à leur usage non autorisé: détournement, vol d'essence, excès de vitesse et accidents prévisibles, le "full-up" des véhicules en mission et en réparation. Le Militant Ministre dit que cette question est en étude par les services compétents mais qu'avant la solution de ce problème non ignoré, les gestionnaires sont tenus à améliorer la gestion actuelle des véhicules de l'Etat.

Après toutes ces considérations, le Militant Ministre clôt la séance à ISHOO en présentant à tous les militants, membres de la Cellule de l'Education Nationale les voeux de Noël et du Nouvel An 1979 et les invite à se rencontrer dans quelques minutes au Café Impala pour y partager un verre de bonne année 1979.

Fait à Kigali, le 29 Décembre 1978

Le Président du Comité de Cellule,
MUTEMBEREZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.-

Pour le Rapporteur du Comité
de Cellule malade,
KARERA Augustin.-

Karera Augustin